#### Qu'est ce qu'une OPAH?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif mis en place pour 5 ans à l'initiative de la Ville de Sélestat, mobilisant des aides financières permettant aux propriétaires de réaliser des travaux.

Près de **7,2 millions d'euros** de subventions qui sont ainsi réservées jusqu'en 2021.

En proposant ces aides financières majorées, la Ville de Sélestat soutient les propriétaires qui souhaitent apporter une réelle amélioration à leur habitat et leur cadre de vie.

### EN BREF

- 🖒 Des subventions majorées / bonifiées
- Une assistance gratuite pour votre projet

#### Une OPAH pour quoi taire?

- Réaliser des travaux dans votre habitation principale
- Réhabiliter un logement pour le mettre en location
- Améliorer les logements de vos locataires
- Réduire vos charges de chauffage
- Adapter l'accessibilité de votre logement
- Rénover les parties communes des immeubles
- Embellir votre façade

Contactez-nous, c'est gratuit!



## CITIVIA est à votre service GRATUITEMENT

Alors pourquoi pas vous ?

contactez nous:

03 89 33 29 29 opah@citivia.fr



#### Permanence de l'OPAH

COMMANDERIE SAINT JEAN Service Urbanisme de Sélestat

Boulevard du Général Leclerc 67600 SELESTAT

Mercredi après-midi de 14h à 17h ou mercredi matin sur RDV.







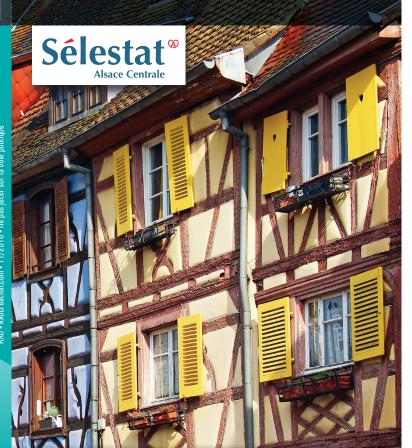






#### Centre Historique de Sélestat

Vous souhaitez réaliser des **travaux**?



# Des subventions existent

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
RENOUVELLEMENT URBAIN

OPAH Selestat 3 volets 10x21 indd 2-3 25/11/2016 16:33

# Voici les 5 étapes clés à suivre pour obtenir l'aide OPAH

Accueil à la permanence

Commanderie St Jean Mercredi : de 14h à 17h ou sur RDV le matin Définition technique et estimation financière du projet

Constitution de votre dossier Dépôt et suivi de votre dossier

Accord de l'organisme financeur

Réalisation des trayaux Réception des travaux et justification des facturations Versement de la subvention

ATTENTION!
Ne pas
commencer
les travaux
avant d'avoir
reçu notre
accord!

### Exemple de réalisation









# Avez-vous droit à ces aides?

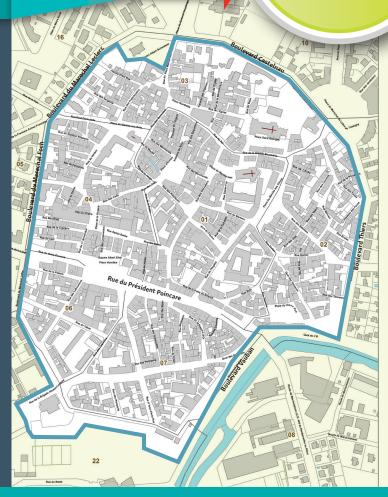
• Votre logement a plus de 15 ans

4

- Vous occupez ou louez en résidence principale
- Vos travaux seront supérieurs à 1500€ HT
- Vous ferez appel à des professionnels du bâtiment
- Vous êtes propriétaires dans le centre historique de Sélestat (voir périmètre carte ci-contre)

Je suis propriétaire occupant, dois-je avancer le montant total des subventions?

**Non, un préfinancement peut être mis en place.** CITIVIA préfinance 90% des subventions qui seront versées aux entreprises à la fin des travaux.















OPAH Selestat 3 volets 10x21 indd 4-6 25/11/2016 16:33